

Compte-rendu de l'assemblée plénière du Parlement Étudiant

Jeudi 06 février 2025

Présents :

- En visio : M.TOPLIS, T.HULAUD, Z.BALLESIO, G.LASGUES, T.DaCRUZ
- En présentiel : I.BAFALUY MOTA, E.LAMOTTE, M.NOUA, L.PEDRAZA, G.ROQUES, A.LOSCERTELES, L.GALINDO-MARLESE, J.BAUDET

Ordre du jour :

- Actualités institutionnelles
- Bilans de fin de mandats : nécessité de les renvoyer avant la fin du mandat
- Appel à projets du Parlement Étudiant - 2nd édition
 - Présentation des projets sélectionnés par la commission d'examen
 - Vote
- Élections du Parlement Étudiant : dates clés, constitution des listes électorales, mobilisation des pairs et incitation au vote.

Introduction de Michael Toplis et actualité de l'établissement :

L'UT est devenue COMUE de Toulouse et TU3 est devenue UT. Les instances de l'UT (futur EPE) démarrent progressivement. Des élections pour la présidence de l'EPE vont avoir lieu prochainement, les 18 et 19 mars. Les actualités institutionnelles comprennent la poursuite des travaux inter établissement. Le bilan du mandat du PE sera important pour éclairer les membres du futur EPE dans les démarches et initiatives à prendre.

Prise de parole d'Axel

Explication du fait que le PE est en réflexion du bilan de sa mandature et volonté de construire nécessairement avec les futurs représentants étudiants. Cela a nécessité une rencontre des VPE par Axel en amont, chose à poursuivre sur le prochain mandat. Volonté de collaboration avec les représentants étudiants sur le terrain dûe au turnover important. L'amorce du dialogue dès la prise de poste est capitale.

Les bilans de fin de mandats :

Commande de l'entière responsabilité du directoire des membres des universités de Toulouse. Bilan du VPE et des représentants de chaque commissions. Nécessité de faire un point sur un bilan

et les perspectives à ouvrir de l'instance (bilan à construire dans un futur proche). Cette séance est alors le point de départ de ce chantier. Faire un point par commission avec chacun des membres, ce bilan doit servir de référence pour la prochaine édition du PE.

Les élus auront la liberté de choisir un autre fonctionnement pour la prochaine mandature.

De façon plus individuelle un retour sera attendu via le questionnaire envoyé le 15 février à chacun des élus. Ce questionnaire donnera lieu à la production d'une synthèse pour assurer la passation.

Le jour de la nouvelle élection il faudra assurer la passation entre les anciens élus et les nouveaux, d'une façon générale puis par commission. L'idée sera de prendre le temps du mois d'avril pour assurer cette passation.

Rappel que l'appel à candidature est ouvert en ligne depuis le 6 (date de la plénière) jusqu'au 12 mars (concerne le dépôt des listes en ligne) et les infos seront disponibles prochainement sur le site du welcome desk. Tout se fera en ligne sur la plateforme légavote.

Second point sur l'AAP PE

Projet de long terme et structurant du PE. Le PE a vocation à financer des projets inter-établissements visant à améliorer la qualité de vie des étudiants pour un montant légèrement supérieur à 100k euros, avec une demande deux fois supérieure de la part de 23 porteurs de projets. Ont été retenus 19 projets pour lesquels l'ensemble de l'enveloppe ont été distribués. La commission a été très vigilante au respect du cadre de l'AAP dans l'attribution des montants.

Rappel que la commission moyens est souveraine quand à l'attribution des fonds, les établissements financeurs de l'AAP n'ont pas changé depuis la première édition de l'AAP. La règle de financement correspond à 1,5% de la CVEC des établissements sur l'année universitaire précédente. Il n'est en aucun cas tenu que cet argent soit sorti du fond CVEC et peut être un budget sanctuarisé par l'établissement, il s'agit simplement d'un index. Il est tout à fait possible que la somme soit prélevée sur un autre fond, mais cet appel à projet respect le cadre de la CVEC. D'où la coloration CVEC de l'AAP.

100% des projets financés sont des associations étudiantes, 8 ont été renouvelés avec une incitation à s'inspirer des thématiques du SAVE. La commission bilan du premier AAP s'est réunie pour faire un état des lieux des réalisations de l'édition précédente afin de mesurer l'impact auprès des étudiants et quel usage ils ont des fonds attribués. Cette étude permet de mesurer la possible reconduction ou non du financement pour une même association ou un même projet. Pour l'analyse sont étudié la réalisation, le nombre 'étudiants touchés, le bilan

financier par l'envoi de factures cohérentes, le tout dans les délais demandés par la commission.

Certains projets, à l'étude des factures fournies, n'ont pas été satisfaisants comme ANIMAFAC pour avoir un point de vigilance dans le cas où ils redemanderaient un financement. Certaines factures ont parues incohérentes et hors cadre de l'AAP pour la commission. Les membres de la commission remontent aux porteurs de projets des points de vigilance mais sont conscients que les nouveaux porteurs ne sont pas responsables de ce qui a été fait par leurs prédécesseurs, cela n'est pas préjudiciable pour l'avenir des projets.

Pour rappel, lors du déroulé de la commission d'examen, un cadre a été respecté concernant les questions posées aux porteurs de projet. D'une part une transparence sur le fait que le montant sollicité par l'ensemble des associations représentait le double de l'enveloppe disponible, entraînant une forte probabilité que le projet ne soit pas financé en totalité. La seconde remarque a découlée de cette dernière et visait à interroger le porteur du projet sur la faisabilité du projet dans le cas d'un financement partiel ou de d'absence de financement.

Les projets de cette année :

Festival de théâtre inter-U : bon projet, financé cette année mais pas en totalité.

Course du Terroir : projet financé à 100% – la subvention permet de réduire fortement le prix de participation des étudiants (attention à la présentation de certaines factures dans l'édition précédente)

2ème édition du voyage citoyen à Paris : bon bilan mais conditionnement du re-financement à une plus large étendue à l'inter U : au moins 50% étudiants d'autres établissements que UTC. Expression aussi des questions de parité sur cet événement, cette question va devenir un argument impactant dans les décisions d'attribution de la prochaine édition de l'AAP. La commission va engager et encourager les projets paritaires ou mettant en avant une volonté d'y parvenir + une parité des porteurs de projets venant présenter leurs associations et projets à la commission.

AS U Toulouse – participation aux championnats européens : fait suite à la réalisation et fabrication des maillots de l'AS. La commission incite l'association à trouver d'autres éventuels partenaires pour pérenniser le financement. Mais toutefois est pointé le fait que cette asso fortement inter U est une vitrine formidable et la commission pointe aussi le fait que ces financements pourraient être une politique d'établissements.

ANIMAFAC : premier bilan manquait de clarté et les dépenses fléchées n'ont pas été utilisées correctement. La personne défendant le projet en visio n'était pas le porteur de projet. Plus il existe déjà des personnes formées dans les établissements sur les VSS. Le projet n'a pas été financé. Ici ce n'était pas une formation en tant que tel mais créer un trame d'information à propos de formations VSS. Ce projet n'a pas été jugé adapté aux territoires et aux écoles et a montré une méconnaissance du territoire et du maillage associatif étudiant à Toulouse.

OSET : Ils n'ont pas obtenus de subventions de la part des étudiants. Le PE les a financés au maximum de ce qu'ils ont pu avec ce qu'il restait comme fonds une fois dotés les autres projets. Cela représente au final 50% du montant total demandé. Le PE mets cependant une alerte sur le fait que ce retrait des établissements en tant que financeurs mets en danger la pérennité du projet. Nb : les établissements estiment que ce n'est ps leur rôle de faire de l'inter-U quand l'AAP PE existe (argument donné aux porteurs de projets lors des sollicitation interne aux établissements.)

La course des enfoiros : projet refinancé, projet ancré dans le champ associatif inter U à Toulouse. Projet qui tient la route et fournit des bilans cohérents.

Bouge Ta Santé : association historique du champ étudiant à Toulouse, projet financé pour la première fois par l'AAP bien que déjà existant depuis plusieurs années. Vraie volonté de s'impliquer sur la diversité des campus.

Précision : pour éviter les conflits d'intérêts, les membres de la commission impliqués dans un projet ne se sont pas impliqué dans l'argumentation du projet et dans la délibération. Cette neutralité à propos de l'arbitrage a été respectée.

ESN : présentation des 3 projets par les porteurs de projet. Projet financé et semble cohérent, vraie dimension inter U.

CAMPUS Drama : pas financé cette année du fait que la part du financement était quasiment exclusivement fléchée sur des ressources humaines et de la communication print. Le budget demandé était conséquent et le projet bénéficiait aussi d'autres partenaires donc pas mis en danger.

Blackwolf production : consiste à la mise en place d'émission type talk show a destination de la jeunesse pour la construction d'un esprit critique. Pas financé car il s'agit d'un projet personnel et pas inter-U.

Séjours inter doctorants et masterants (sur la rédaction) : projet financé sur l'aspect promotion de la santé mentale et bien-être.

Campus de l'engagement par Les Engagés : proposition d'un temps ouvert autour de l'engagement et visite des lieux institutionnels à Toulouse. Le projet a été financé.

Asso STAPS : installation d'une friperie sportive dans un container. Financement par le PE du container sui sera installé sur le parking de la FSMH.

TLSEe Racing : projet de construction d'un véhicule de course inter U. Financement accordé pour deux des trois modules à construire sur le véhicule.

Les 24h de Toulouse - INSA : projet financé à condition d'ouvrir le festival à la diversité des publics étudiants de Toulouse et à condition d'une communication inter établissements qui sera évaluée lors de la phase bilan de l'AAP.

Le marathon du Droit proposé par le Master Droit de la Santé : colloque scientifique mêlant des jeux universitaires et performances artistique. Projet proposant une thématique croisée Droit et Santé. Problématique qu'il s'agit d'une association de filière mais la dimension inter-U est respectée et il s'agit principalement de temps culturels et de convivialités. Le projet a été financé sur ces critères.

To CEAVE : formation certifiante pour l'écoute de personnes victimes de VSS. Le projet a été financé. La dimension de pairs à pairs a favorisé l'attribution du financement par l'AAP. Le projet résonne avec un réel besoin.

Délibération

Le quorum n'est pas atteint (14 personnes contre 26 minimum). Un simple avis est émis de cette plénière. Une proposition de vote en ligne dans les jours suivant la plénière est adoptée, puisque le vote électronique n'est pas soumis à un quorum.

Décisions soumises au vote :

- Tenir compte de la parité sur les porteurs et les bénéficiaires de projets

- Vote du CR de la plénière de novembre
- Vote du CR de février
- Vote de la répartition budgétaire de l'AAP

NB : au final une séance extraordinaire sera convoquée le mercredi 19/02/2025

Point sur les prochaines échéances pour la mandature à suivre

Rappel des dates :

- 6 février : mailing d'incitation pour déposer les listes de candidature
- 12 mars : CoEC (Comité Électoral Consultatif) et présentation de la campagne de communication
- 13 mars : envoi aux établissements du kit de communication et mailing pour inciter à consulter les listes
- 17 mars : lancement de la campagne de communication pour inciter l'électorat à voter
- 24 mars : envoi par LégaVote du dispositif de vote qui donne le top départ
- 25-26-27 mars : campagne de communication avec message chaque jour sur les réseaux + relance via LégaVote de ceux qui n'ont pas voté
- 28 mars : annonce des résultats sur les canaux de communication de la COMUE (site web et RS)

Sur la communication autour des élections une agence de communication a été mandatée comme prestataire.

Conclusion

Remerciement de l'engagement de étudiants pour leur mandat et l'investissement des élus tout au long de leur exercice. Valorisation du travail collectif des élus pour se saisir des projets et de le mettre en place.